A V E R T I S S E M E N T S
A G R I C O L E S

DLP 22-7-63 230743

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES,
BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 34 de Juillet 1963 — 1963-22

AVERTISSEMENTS

I - ARBRES FRUITIERS -

Tordeuse orientale du Pêcher : Les vols des papillons sont restés faibles jusqu'à présent. On note seulement quelques attaques sans gravité sur pousses, mais elles pourront bientôt se manifester plus sévèrement sur fruits.

Pour prévenir les dégâts, nous conseillons un traitement insecticide sur les variétés dont la récolte n'aura pas lieu avant le 5 août.

II - VIGNE -

Vers de la grappe : La deuxième génération de papillons d'Eudémis et de Cochylis est en cours. Dans les pièges, on capture quelques Cochylis, mais surtout de l'Eudémis.

Afin de prévenir les attaques, il serait utile d'effectuer dès à présent un poudrage insecticide, de préférence avec un ester phosphorique, en raison de la présence des deux parasites.

INFORMATIONS

Araignées jaunes : Depuis quelques années on observe des pullulations d'Araignées jaunes (Eotetranychus carpini) en juillet, le plus souvent sur sémillon. Cet acarien se multiplie à la face inférieure des feuilles, le long des nervures.

Les piqûres répétées entraînent une décoloration du feuillage qui peut aller jusqu'au grillage. Ces manifestations sont responsables d'une mauvaise maturation et d'un aoûtement défectueux.

Les premières atteintes viennent d'être signalées en Gironde. Pour éviter l'extension des dégâts dans les vignobles habituellement envahis, on pourrait appliquer un traitement acaricide abondant, pour détruire à la fois les oeufs, les larves et les adultes.

Bordeaux, le 18 juillet 1963

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX

P 109